CURRICULUM DE L'ECOLE SECONDAIRE

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE OPÉRATIONNEL **RÉVISÉ**

**INFORMATIQUE**

**Version 0.9**

Année

ère

1

**2015-2016**

**TABLE DES MATIERES**

[Préambule 4](#_Toc427924894)

[I. Finalités de l’Éducation HAITIENNE…………………………………………………………………………………………………………………5](#_Toc427924895)

[II. BUTS ET OBJECTIFS GENERAUX DE L’EDUCATION EN HAITI………………………………………………………………………………………..5](#_Toc427924896)

[III. MISSION DE L’ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI……………………………………………………………………………………………….5](#_Toc427924897)

[3.1 Mission d’Instruction 5](#_Toc427924898)

[3.2 Mission de formation à la vie sociale 6](#_Toc427924899)

[3.3 Mission de qualification 6](#_Toc427924900)

[IV. OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L’ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI…………………………………………………………6](#_Toc427924901)

[4.1 Objectifs 6](#_Toc427924902)

[4.2 Principes 7](#_Toc427924903)

[V. FINALITÉS DE L’ENSEIGNEMENT DE L’INFORMATIQUE……………………………………………………………………………………………….7](#_Toc427924904)

[5.1 Finalités 7](#_Toc427924905)

[5.2 Compétences 8](#_Toc427924906)

[5.3 Principes 8](#_Toc427924907)

[5.4 Profil de sortie 8](#_Toc427924908)

[VI. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L’ENSEIGNEMENT DE L’INFORMATIQUE……………………………………………………………………………..9](#_Toc427924909)

[6.1 Objectifs de la filière Enseignement Général **Error! Bookmark not defined.**](#_Toc427924910)

[6.1.1 Objectifs de la première année du tronc Commun 9](#_Toc427924911)

[VIII. PROGRAMME CADRE d’informatique……………………………….…………………………………………………………………………….….10](#_Toc427924913)

[8.1 TABLEAU SYNOPTIQUE 11](#_Toc427924914)

[8.2 TABLEAU SYNOPTIQUE (SUITE) **Error! Bookmark not defined.**](#_Toc427924915)

[IX. PROGRAMME DÉTAILLÉ D’INFORMATIQUE……………………………………………..……………………………………………………………..13](#_Toc427924916)

[X. GRILLE DE PROGRESSION INDICATIVE………………………………………………………………………………………………………………….17](#_Toc427924917)

Ce document-Programme du **Secondaire** a été révisé, sous la responsabilité de la Direction de l’Enseignement Secondaire (DES) par une Commission Spéciale organisée en SOUS-COMMISSIONS des diverses disciplines formées de spécialistes appartenant à l’ensemble des secteurs d’Éducation, publics et privés, notamment :

\* La Commission Multisectorielle D’Implantation du Nouveau Secondaire (COMINS) \* L’Institut National de Formation Professionnelle (INFP) \* Aide et Action, Haïti \* Le Collège Julmiste Joseph\* Le Collège LEO DEFAY \* L’Université Valparaiso \* L’Association Haïtienne des Professeurs de Français (ASHAPROF) \* Le Ministère de la jeunesse et des Sports et de l’Action Civique \* L’École Nationale des Arts \* Le Centre d’Études Secondaire \* Le Collège Catts Pressoir \* Le Collège Blaise Pascal \* Le Nouveau Collège Bird \* L’Institut Sainte Rose de Lima \* Le Centre d’études Ketnel Vernet \* Le Collège Joakim Etienne \* L’Université Quisquéya (UNIQ) \* La Société D’Ingénierie et de Technologie (INGIETEK)

L’Institut Haïtien de Formation en Sciences de l’Éducation (IHFOSED) a assuré l’encadrement technique et méthodologique des Sous-commissions d’élaboration et a apporté un appui logistique à la production de ce document.

Le Ministère de L’Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, par circulaire en date du ------------- 2015, a décidé de mettre fin à cette anomalie qui dure depuis huit ans, à savoir deux secondaires qui évoluent en parallèle. Pour ce, le MENFP a constitué une équipe chargée de faire l’évaluation des programmes pédagogiques opérationnels, des modules et des fiches pédagogiques. De plus, au cours de l’année scolaire 2015-2016, il sera conduit une évaluation de l’implémentation en salle de classe.

.

### 

### Préambule

Suivant les principes de la nouvelle Politique éducative nationale, ce PROGRAMME PEDAGOGIQUE OPERATIONNEL vise à consolider les bases Philosophiques, sociologiques, pédagogiques et psychologiques de l’Éducation des élèves pendant leurs études au cours de l’école Secondaire. Ses Caractéristiques sont les suivantes :

1. Renforcement des acquis réalisés;
2. Nouveau profil de l’élève en fin de scolarité, exprimé sous forme de compétences à démontrer en fin de cycle
3. Structures de l’École Secondaire haïtienne;
4. Programmes cadres et détaillés pour l’ensemble du cycle pour chaque année d’enseignement et pour chaque discipline d’enseignement;
5. Nouvelles stratégies d’enseignement et d’apprentissage, afin de rendre plus efficace le travail des élèves et des enseignants;
6. Préparation et ouverture vers les niveaux supérieurs de l’École Haïtienne (Enseignements Supérieurs et Universitaires)

Le programme scolaire du secondaire inaugure une nouvelle étape dans l’évolution de la rénovation du système Éducatif haïtien. Par son orientation, par son contenu et par son nouveau rôle dans la pratique scolaire, il se veut un instrument efficace pour la promotion de la démocratie, de la culture citoyenne et de l’unité nationale, car il est destiné à tous les enfants du pays.

# Finalités de l’Éducation HAITIENNE

* L’éducation haïtienne, s’inspirant d’une philosophie humaniste et pragmatique, se veut nationale et affirme l’identité de l’homme haïtien. Elle doit favoriser l’épanouissement de la personne dans toutes ses dimensions, physique et sportive, affective, intellectuelle, artistique et morale et former des citoyens responsables, agents de développement politique, économique, social et culturel du pays. Elle doit promouvoir l’identité et la culture nationales. Elle doit également s’ouvrir aux valeurs universelles, régionales ou caribéennes et aux autres cultures, sans préjudices des valeurs culturelles du pays ;
* L’éducation haïtienne a pour mission de développer la conscience nationale, le sens des responsabilités et l’esprit Communautaire par l’intégration dans son contenu des données de la réalité haïtienne. Par sa contribution à l’amélioration de l’environnement physique et social et aux progrès dans la vie sociale et économique du pays, elle constitue un instrument de développement national ;
* L’éducation haïtienne vise avant tout à favoriser la formation de l’homme- citoyen -producteur capable d’améliorer en permanence les conditions physiques naturelles ; à créer les richesses matérielles et contribuer à la promotion des valeurs culturelles, morales et spirituelles. L’école haïtienne doit prôner les grandes valeurs des temps modernes comme le respect de la personne humaine. Par ses nouvelles fonctions, l’éducation haïtienne doit procurer à tous les enfants du pays, indistinctement une formation de base polyvalente et solide, des opportunités de formation spécialisée à différents niveaux, ainsi que des possibilités réelles de réussir dans le développement des aptitudes individuelles.

# BUTS ET OBJECTIFS GENERAUX DE L’EDUCATION EN HAITI

L’École haïtienne se propose de promouvoir un processus global et continu d’éducation de tous les fils et filles de la nation d’une manière complète et harmonieuse, par la poursuite des buts et des objectifs généraux suivants :

* 1. L’intégration de l’École Haïtienne à tous les niveaux d’activités socio-économiques nationales.
  2. L’amélioration qualitative de l’enseignement et la rénovation des contenus.
  3. La promotion de l’identité nationale et des valeurs culturelles.

# MISSION DE L’ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI

Tel qu’il ressort des finalités, buts et objectifs généraux décrits dans les paragraphes précédents, l’enseignement secondaire haïtien se donne une triple mission : une **mission d’instruction**, une **mission de formation à la vie sociale** et une **mission de qualification**.

## 3.1 Mission d’Instruction

Cette mission vise à transmettre les connaissances culturelles ou savoirs qui permettent aux citoyens de connaître aussi bien l’environnement national qu’international. Elle contribue également à élargir et compléter les connaissances transmises au fondamental dans les domaines historiques, géographiques, littéraires, scientifiques. Le nouveau secondaire contribuera à fournir aux élèves les instruments, les concepts, et les méthodes de référence résultant des avancées de la science et des paradigmes de l’époque.

Cette mission d’instruction contribuera à produire des hommes et des femmes capables de se situer dans le monde contemporain et d’évoluer en fonction des moyens et des circonstances. Elle développera chez eux l’esprit critique et vigilant à l’égard de toutes les formes de manipulation et de manichéisme. Aujourd’hui, un esprit formé a besoin d’une culture générale étendue et de la possibilité d’approfondir un certain nombre de matières. Les programmes doivent favoriser, à travers différentes séries d’enseignement, la simultanéité de ces deux tendances.

## 3.2 Mission de formation à la vie sociale

Cette mission de formation à la vie sociale intègre trois dimensions qui sont liées :

* une dimension de formation à la vie citoyenne que l’on peut qualifier, par rapport à l’étape actuelle de l’évolution de la société, de **construction de la démocratie et de l’État de droit en Haïti** dans la mesure où elle vise la formation d’hommes et de femmes capables de fonctionner comme des citoyens soucieux de leurs droits et de leurs devoirs et capables d’appliquer les règles du jeu démocratique ;
* une dimension de formation à l’action familiale pour préparer les élèves à leur future vie de couple et à leurs responsabilités de parents ;
* une dimension spirituelle et d’engagement communautaire qui est caractérisée par une démarche individuelle située dans une collectivité, elle s’enracine dans les questions fondamentales, du sens à la vie et qui tend vers la construction d’une vision de l’existence cohérente, en constante évolution et cette dimension adresse aussi la contribution de l’individu à la vie collective fondée sur la reconnaissance de la valeur et de la dignité des personnes et orientée vers la construction d’une société plus harmonieuse et solidaire

## 3.3 Mission de qualification

L’enseignement secondaire occupe une place importante dans le système scolaire. Entre l’enseignement fondamental (1er, 2e  et 3e cycles) prévu pour tous – qui obéit à une logique d’unification – et l’enseignement supérieur – qui obéit à une logique de spécialisation, l’enseignement secondaire participe à la formation des élèves dans la perspective d’une diversification progressive. Pour cela, il articule deux éléments constitutifs : **d’une part, une culture commune à laquelle doivent accéder tous les élèves préparant un baccalauréat, d’autre part, des cursus de formation en relation avec les grandes familles de métiers ou secteurs d’activités.**

# OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L’ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN HAITI

## 4.1 Objectifs

En conformité avec la triple mission décrite ci-dessus, l’enseignement secondaire doit répondre aux objectifs généraux suivants :

* + assurer aux élèves une formation générale, scientifique, technique et professionnelle de qualité en transmettant et en construisant des savoirs qui leur permettront de comprendre le monde contemporain ;
  + Développer chez les élèves des attitudes, des aptitudes et des comportements leur permettant de devenir des agents de changement, de développement économique, social et culturel du pays et des promoteurs de la démocratie et des droits de l’homme ;
  + Donner aux élèves une formation théorique et pratique favorisant le développement de qualifications indispensables à l’exercice d’une activité de production ;
  + Réaliser l’orientation des élèves qui en fin de deuxième année du secondaire devra déboucher sur des filières diversifiées, celle-ci doit prendre en considération les souhaits des parents et des élèves et les possibilités de ces derniers. Cette stratégie devrait entraîner, en bout de piste, une diminution du taux de redoublement et une augmentation du taux de réussite car, les usagers mesurent le système éducatif à l’aune des résultats aux examens officiels ;
  + Préparer les élèves, au terme de l’enseignement secondaire, à s’adapter au marché du travail et/ou accéder à l’enseignement supérieur ou universitaire.

## 4.2 Principes

Pour répondre effectivement aux objectifs, finalités et missions définis, l’élaboration des programmes du Secondaire a été bâtie à partir des principes de base suivants :

* + 1. Promotion des disciplines scolaires de base capables de contribuer à la formation complète de la personne des élèves.
    2. Les disciplines d’enseignement doivent permettre de lier la formation à l’emploi.
    3. l’orientation des contenus du programme vers l’interdisciplinarité, par l’organisation des curricula autour des thèmes centraux et par des approches liées à l’environnement économique, social, technique et culturel immédiat et à des structures concrètes de vie active.
    4. Le développement des apprentissages sur la base de l’orientation scolaire et professionnelle, doit tenir compte à la fois :

1. Des compétences terminales thématiques par discipline et par famille de disciplines
2. des compétences spécifiques à développer par chaque élève enfin de parcourus ;
3. des souhaits et vœux des parents ;
4. des besoins réels du monde professionnel et des perspectives nationales de développement.
   * 1. Le choix des contenus et méthodes doit stimuler chez les jeunes l’esprit d’analyse, de synthèse, d’évaluation et de jugement, l’aptitude à la recherche et à la créativité, qualités indispensables à leur intégration dans le processus de production et de développement national.
     2. Le contenu pédagogique doit se distinguer par une réduction de l’opposition « Travail Manuel - Travail intellectuel », par le décloisonnement des enseignements de chaque discipline grâce à l’application des connaissances et du développement des aptitudes.
     3. Le curriculum doit offrir des chances égales d’accès :

* d’une part à des études et/ou des formations supérieures
* d’autre part à l’emploi par le biais d’une formation technologique axée sur les grands ensembles de métiers (Industries, Gestion, Agriculture, Commerce, etc.…)

# FINALITÉS DE L’ENSEIGNEMENT DE L’INFORMATIQUE

## 5.1 Finalités

Nul ne peut ignorer la valeur et l’apport des sciences et de la technologie dans le développement socio-économique d’un pays. Il est évident qu’en Haïti on ne jouit pas comme dans les pays industrialisés des progrès scientifiques réalisés dans divers domaines. Compte tenu de ce retard accumulé au fil des ans, il s’avère donc nécessaire, dans le cadre de la mondialisation et de la recherche compétitive du savoir, de revaloriser nos programmes d’enseignement relatifs aux matières scientifiques.

Ce programme s’inscrit dans la perspective d’un enseignement de base s’étendant sur quatre (4) années et vise à promouvoir chez nos élèves le sens des valeurs de la société haïtienne, il vise en outre à lui permettre de faire face concrètement aux situations quotidiennes et de se positionner comme citoyen du XXIe siècle.

L’évolution des techniques et de la technologie a inspiré pendant près de vingt (20) siècles des sujets de recherche à d’autres disciplines, en particulier aux sciences. Cependant, elle s’est enrichie à la lumière des découvertes et des résultats de ces recherches. La technologie est ainsi devenue cette discipline jeune, initiatrice d’innovation et d’amélioration des conditions de vie, elle s’occupe, par ses ramifications, une place prépondérante dans toute société.

L’enseignement de l’informatique du secondaire vise à :

* Enrichir la compréhension des phénomènes mathématiques et des modèles physiques par la simulation de leurs comportements en fonction de divers paramètres ;
* Former l’élève à la recherche de l’information sur les médias numériques et à l’utilisation de ces médias pour communiquer avec le reste du monde ;
* Inculquer à l’élève les notions d’organisation de l’information et de le former à l’utilisation d’outils permettant de manipuler ces informations de manière automatique ;

## 5.2 Compétences

Cet enseignement touche respectivement quatre catégories de compétences transversales:

1. Utiliser les TIC dans des situations variées.
2. Mobiliser les habiletés du domaine dans des situations de communication de manière autonome et responsable durant les interactions sociales.
3. Du point de vue communicatif, l’élève doit pouvoir interagir avec des partenaires locaux et internationaux tout en faisant preuve de la maîtrise du vocabulaire lié à l’informatique.
4. Dans la pratique de l’informatique, l’élève doit pouvoir matérialiser ses pensées et résoudre des problèmes à l’aide d’algorithme.

## 5.3 Principes

Avec l’approche par compétences trois (3) grands principes permettent de guider l’enseignant dans son travail :

1. La participation active des étudiants ;
2. La résolution des problèmes de la vie courante de manière responsable et autonome dans des processus d’échange ;
3. L’utilisation de la technologie ;

## 5.4 Profil de sortie

À la fin des quatre (4) années d’études, l’élève du secondaire développera les compétences suivantes :

1. Comprendre le fonctionnement et l’utilisation de l’ordinateur
2. Mettre les Technologies de l’Information et de la Communication au service des principales théories de l’apprentissage actif et collaboratif.
3. Être en mesure de résoudre des problèmes et présenter des solutions sous forme d’algorithme.
4. Communiquer avec des partenaires localement et globalement.
5. Développer la capacité de résolution de problèmes rencontrés dans d’autres domaines à l’aide des outils informatiques.
6. Développer un sens de responsabilités sociales et éthiques en ce qui concerne l’outil informatique.
7. Connaître et comprendre les risque et dangers liés à l’utilisation des TIC et être capable de s’en prémunir
8. Être capable de maintenir (prévention/réparation de pannes) un système informatique

Les compétences

Cet enseignement vise à développer respectivement cette quadruple compétence suivant :

Intellectuel, socio-personnel, communicatif et habiletés disciplinaires.

# OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L’ENSEIGNEMENT DE L’INFORMATIQUE

### 6.1.1 Objectifs de la première année du tronc Commun

De l’informatique en première année l’élève doit:

* Appréhender l’informatique en tant que discipline par une initiation élémentaire au traitement automatique de l’information à la communication et à l’intégration dans les sociétés en mutation constante.
* Utiliser efficacement les outils informatiques dans des situations variées pour la résolution de taches complexes
* Favoriser l’auto apprentissage

.

;

# PROGRAMME CADRE d’informatique

# 

## 8.1 TABLEAU SYNOPTIQUE

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **1ère Année** |
| **Thèmes** | **Contenus** |  |
| **SYSTEME INFORMATIQUE** | **Définition**  **et Vocabulaire de Base** | Définition   * information * Traitement * Informatique * système informatique |
| **Structure de base de l'ordinateur** | -Schéma fonctionnel d’un ordinateur.  -Composants internes d’un ordinateur  -Périphériques. |
| **Types de Logiciels** | Les logiciels de base  Les logiciels d’application |
| **Logiciel** | **Système d’exploitation** | -Fonctionnalités de base d’un système d’exploitation.  -Différence entre Système d’exploitation et logiciel d’application  -Environnement d’un système  d’exploitation.  -lancer/fermer une application  -Gestion des fichiers/dossiers.  -Utilisation de clé USB |
|
| **Traitement de texte** | -Fonctionnalités.  -Environnement de travail.  -Élaboration d’un document :  -Saisie ;  -Mise en forme ;  -Insertion d’objets et d’images ;  -Mise en page ;  -Impression. |
| **Tableur** | -Fonctionnalités.  -Environnement de travail.  -Élaboration d’un tableau  - Formules  -Adressage (relative/absolue/mixte)  -Les formats de nombre (monétaire, pourcentage, …)  -Fonctions (SUM, MAX, MIN, AVERAGE,)  -Triage des données (croissant/décroissant)  -Filtrage des données  -Impression |

# PROGRAMME DÉTAILLÉ D’INFORMATIQUE

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thème** | **Compétences** | **Contenus** | **Suggestions d’activités d’apprentissage** |
| SYSTÈME INFORMATIQUE | **Maîtriser les technologies de base relatives au fonctionnement d’un système informatique**   * Définir des termes clés * Distinguer les différents constituants d’un système Informatique * Connaître les constituants de l’ordinateur * Comprendre le fonctionnement des constituants de l’ordinateur * Connecter les principaux périphériques externes de l’ordinateur (Souris, Clavier, Moniteur, …) * Savoir les notions de logiciel * Connaître les logiciels de base | Définition :   * Information * Traitement * Informatique * Système d’Information (SI) * Ordinateur * Logiciel * Système d’exploitation * Matériel * Périphérique 1) Entrée 2) Sortie   Schéma fonctionnel d’un ordinateur   * Périphériques : * Entrée (clavier, souris) * Sortie (Imprimante, Moniteur ou Écran) * Composants Internes d’un Ordinateur * Unité centrale de traitement * Mémoire principale (RAM et ROM) * Bus (Slot ou Fentes)   Différents types de logiciel   * logiciel de traitement * logiciel de Présentation * logiciel de Base de données * logiciel de comptabilité * logiciel de Statistiques * logiciel de jeux * logiciel d’enseignement * logiciel de publication assistée par Ordinateur (PAO) * logiciel de conception assistée par Ordinateur (CAO) | Les définitions des différents concepts doivent être simples, correctes et concises ;  Appuyer les différentes définitions par des exemples ;  Toute définition doit être construite à partir d’activités menées par les élèves, encadrées et soutenues par l’enseignant ;  L’exploration de la structure d’un ordinateur doit être faite en abordant l’aspect fonctionnel ;  Il est conseillé d’éviter les développements trop théoriques et trop techniques ;  Il est souhaitable de s’appuyer sur toute aide didactique utile (schémas, images, composants révoqués, présentations sur CD, sur des sites Web…) ;  Il est utile de consacrer une partie du temps (15 à 30 mns) à un exposé sur l’histoire de l’informatique ;  Concernant les domaines d’application de l’informatique, il est judicieux de procéder par des exposés, des recherches, des tables rondes animées par les élèves. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thème** | **Compétences** | **Contenus** | **Suggestions d’activités d’apprentissage** |
| LOGICIEL | **Utiliser avec aisance le système d’exploitation et ses commandes**  **Gérer rationnellement son ordinateur en utilisant les fonctionnalités de base d’un système d’exploitation**  **Rechercher des informations sur un support de stockage**   * Notion de support de stockage * Arborescence * Explorateur * Nom et extension d’un fichier * Caractères génériques   **Utiliser efficacement un logiciel Antivirus pour prévenir, détecter et éradiquer les virus informatiques** :   * protéger un système informatique * Analyser les disques locaux * Analyser les supports de stockage amovibles   **Exploiter efficacement un logiciel de traitement de textes**  **Augmenter la productivité et améliorer la qualité**   * Notion de logiciel, de fichier, de dossier * Utilitaires (dessin, image, son) * Texteur * Créer un document avec des hyperliens * Intégrer des objets de différents formats dans un même document   Connaître l’environnement d’un tableur   * Cellule/Types de données * Adresse * Formule * Fonction   Savoir différencier le logiciel de présentation du logiciel de base de données et aussi du logiciel de graphique. | Définition   * Commandes * Systèmes d’exploitation * MS-DOS   Identification et différence des commandes internes et externes  Gestion des fichiers et des dossiers  Différence entre un système d’exploitation simple et système d’exploitation à interface graphique (GUI)  Démarrage de Windows  Les composants du bureau  La barre des tâches  Les motifs de fond (Background) et Économiseurs d’écran  Changement de la date et de l’heure du système  Étude de l’aide de Windows (Help)   * Les notions de fichiers, de dossiers, de raccourcis * Exécution d’un programme   Recherche d’un fichier ou d’un répertoire (dossier)  Création, Déplacement, Copiage, Effacement d’un dossier, d’un fichier et d’un raccourci  **Définition de Virus informatique**  Classification des virus informatiques  **Logiciel Antivirus**   * Définition / Rôles * Environnement de travail / Fonctionnalités * Analyse de supports de stockage   **Logiciel de traitement de texte**   * Définition * Fonctionnement * Environnement de travail * Élaboration d’un document * Saisie de texte et correction automatique en cours de frappe * Mise en forme * Insertion d’objet * Mise en Page * Définir les marges * Créer des en-têtes et pieds de Page * Insérer des sauts de pages * Changer l’orientation de la page * Modifier le format (la taille) de la page * Publipostage * Impression   **Logiciel de calcul (Tableur)**   * Définition * Fonctionnement et Environnement de travail * Réalisation de document.   Logiciel de Présentation - Définition  Logiciel de base de données - Définition  Logiciel de Graphiques - Définition | Il est indispensable d’investir les prérequis des élèves dans le module 1 (types de logiciels) ;  Les activités de ce module sont articulées autour des logiciels disponibles (types et versions) ;  L’exploration de l’environnement graphique de chaque logiciel doit se faire progressivement selon les besoins et peut s’étaler sur la durée du module ;  Il est utile d’utiliser des outils de présentation et d’illustrations disponibles  (vidéo projecteur, data show, réseau, CD,…) ;  Les documents utilisés comme support de travaux pratiques doivent être courts, objectifs et suscitant un intérêt personnel de l’élève ;  Les activités autour des différents logiciels doivent être problématisées.  Comme il est à signaler que les ateliers directifs sont à éviter ;  Le travail ne doit pas être axé sur le logiciel lui-même, mais l’approche sera centrée sur son utilisation, tout en montrant ses principales possibilités ;  L’enseignant doit veiller à ce que chaque élève bénéficie d’un temps de manipulation ;  L'enseignant est appelé à favoriser des démonstrations et des activités pratiques sur machine. En effet, "une démonstration vaut mieux qu'une longue explication";  L’enseignant doit veiller à la bonne constitution des groupes d’élèves, afin de faciliter l’apprentissage par les paires et l'apprentissage collaboratif ;  Il est utile d’adopter une pédagogie par projets aidant l’élève à s’auto documenter, s’auto former et s’auto évaluer. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Thème** | **Compétences** | **Contenus** | **Suggestions d’activités d’apprentissage** |
| RÉSEAUX ET INTERNET | **Exploiter pertinemment les principaux services d’Internet à des fins de recherche et de communication.**  Rechercher des informations sur le Web  Accéder à un site via une adresse (U.R.L)  Naviguer sur le Web  Interroger un annuaire ou un moteur de recherche en vue d’une recherche simple ou avancée  Récupérer les résultats de la recherche. | Définition de réseau informatique  Avantage et Inconvénient  Types de Réseaux   * LAN (Local Area Network) * WAN (Wide Area Network) * Définition * Importance   Définition des notions de base   * Réseau * Internet * Fournisseur d’Accès à Internet (FAI) * World Wide Web * Réseaux Internet   Avantages et Inconvénients  Services   * Web * Courrier électronique * Chat pédagogique * Recherche à l’aide des moteurs de recherche | L’introduction de la notion de réseau doit être initiée à partir de contextes tirés de la vie quotidienne ;  L’introduction de la typologie du réseau Internet doit être basée sur des schémas ;  Les élèves doivent être suffisamment familiarisés avec l'outil informatique en tant que moyen efficace de consultation et de transmission à distance des informations;  L’utilisation de l’Internet doit faire l’objet d’un respect d’éthique et de valeurs sociales, religieuses et citoyennes ;  Donner davantage d’importance à la dimension pédagogique des Technologies d'Information et de Communication (TIC), en les liant aux besoins et intérêts personnels des élèves et aux contextes réels. |

# GRILLE DE PROGRESSION INDICATIVE

Le programme détaillé d’Informatique pour la 1ère année du secondaire sera fait sur une durée de soixante (60) périodes pour l’année soit deux (2) périodes par semaine.

Ce programme mettra en évidence les compétences visées relatives à chaque domaine d’action pour la première année du secondaire, ainsi que les ressources mobilisées pour chaque compétence (Savoir, Savoir-faire, Savoir être).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Activité Informatique** | **Horaires** |
| 1 | Système Informatique | 4 Périodes |
| 2 | Logiciel | 22 Périodes |
| 3 | Réseaux et Internet | 4 Périodes |
|  | **Total** | **30 Périodes** |